

Kigali, le 12/06/1981

Monsieur le Ministre de la
Jeunesse et des Sports
K I G A L I

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous demander l'autorisation de m'absenter aux travaux communautaires du 13/06/1981 afin de compléter le dossier relatif à la XIII^e Conférence des Ministres de la Zone de Développement Sportif n° 4 du C.S.S.A. qui aura lieu à Yaoundé.

J'en profiterais également pour liquider certains litiges des dossiers urgents.

Veillez agréer Monsieur le Ministre, l'expression de ma très haute considération.

MUHATURUKUNDO Norbert

Chef de Bureau Sports d'Equipe.-

C.P.I. à :

- Monsieur le Secrétaire Général
au Ministère de la Jeunesse et des Sports

K I G A L I

- Monsieur le Directeur Général
des Sports et Loisirs

K I G A L I

cl

D/01913/T

ARRETE MINISTERIEL N° 394/06 DU 17 AOUT 1979 PORTANT PROMOTION D'AGENTS DES CADRES DE L'ADMINISTRATION CENTRALE.

LE MINISTERE DE LA FONCTION
PUBLIQUE ET DE L'EMPLOI,

Vu le décret-loi du 19 mars 1974 portant statut général des agents de l'Etat, tel que modifié et complété à ce jour, spécialement en son article 31;

Vu l'arrêté présidentiel n° 69/03/2 du 19 mars 1974 portant statut des agents de l'Administration Centrale, tel que modifié et complété à ce jour, spécialement en ses articles 64-1° et 2°, 65, 66, 67, 68 a), 69, 70 et 71, paragraphe 2,

A R R E T E :

Article unique:

Les agents dont les noms figurent sur le tableau annexé au présent arrêté sont promus au grade et à la date indiqués en regard de leurs noms dans les colonnes (3) et (4).

Kigali, le 17 Août 1979

KANYARENGWE Alexis,

Colonel.

(sé)

TABLEAU ANNEXE A L'ARRETE MINISTERIEL N° 394/06 DU 17 AOUT 1979
 PORTANT PROMOTION D'AGENTS DES CADRES DE L'ADMINISTRATION CENTRALE.

Ministère de la Jeunesse et des Sports:

Noms et Prénoms (1)	: Matricule: : (2)	Grade de promotion : (3)	: Date : (4)
MAVUGWA Grégoire	: 4486	: Agt.ppal de 2e classe	: 1.7.78
SEMATEKA Claude	: 1652	: Agt.ppal de 3e classe	: 1.10.77
BANSOMA Callixte	: 3287	: Agt.ppal de 1ère cl.	: 1.10.77
DUSINGIZEMARIYA Pauline	: 4646	: Rédacteur	: 1.10.78
HAVUGIMANA Raphaël	: 4646	: Agent principal	: 1.7.78
MUKARAGE Jérôme	: 3943	: Rédacteur Adjoint	: 1.1.79
MUNYANEZA Phocas	: 4322	: Agent principal	: 1.7.78
MUSONERA Athanase	: 3953	: Agent	: 1.10.77
NGULINZIRA Mathias	: 3938	: Fonctionnaire	: 1.1.78
NSANZABAGANWA François	: 2539	: Fonctionnaire principal	: 1.7.77
MUKAMALIZA M.Goretti	: 4843	: Rédacteur	: 1.1.78
RUFOKO Emmanuel	: 3944	: Rédacteur Adjoint	: 1.1.79
BICUNDA Nathan	: 4845	: Rédacteur	: 1.10.78
KAREMERA Pierre	: 4257	: Rédacteur	: 1.4.78
MUSABE Pasteur	: 4130	: Rédacteur	: 1.1.78
NGENDAHIMANA Aloys	: 4566	: Fonctionnaire principal	: 1.10.78
NKULIKIYINKA J.Baptiste	: 3897	: Fonctionnaire principal	: 1.7.77
BURAYOBERA Gérard	: 4510	: Agent	: 1.10.77
BUTERA Justin	: 3945	: Agent	: 1.10.77
HAKIZIMFURA Joseph	: 4511	: Agt.ppal de 2e classe	: 1.7.78
HATEGEKIMANA Innocent	: 4639	: Préposé principal	: 1.7.78
KAMANDA Charles	: 4520	: Préposé principal	: 1.7.78
KANYEMERA Faustin	: 4643	: Préposé principal	: 1.7.78
LIZABARANDE André	: 4523	: Préposé principal	: 1.7.78
MATEGEKO Innocent	: 4524	: Préposé principal	: 1.7.78
MBABAJENDE Innocent	: 3952	: Agent	: 1.10.77
MBARAGA Etienne	: 3962	: Rédacteur	: 1.10.77
MILINDI Michel	: 4641	: Préposé principal	: 1.7.78
MUGEMANGANGO André	: 4922	: Rédacteur	: 1.10.78
MUJYAMBERE Félicien	: 4645	: Préposé principal	: 1.7.78
MUNYANTORE Célestin	: 4525	: Préposé principal	: 1.7.78
MWITABANGOMA Vianney	: 3963	: Agent	: 1.10.77
NDAGIJIMANA Cassien	: 4640	: Préposé principal	: 1.7.78
NDUHUYE Nicolas	: 4544	: Préposé principal	: 1.7.78

Ministère de la Jeunesse et des Sports :

Noms et Prénoms (1)	: Matricule : (2)	Grade de promotion (3)	: Date (4)
NDUWAYEZU Prygilvain	: 4531	: Agent	: 1.7.78
NGENDAHIMANA Célestin	: 4528	: Préposé principal	: 1.7.78
NKIZEHWIKI François	: 4529	: Préposé principal	: 1.7.78
NTILIHINYURA Célestin	: 4533	: Préposé principal	: 1.7.78
NTIRUGILIMBABAZI Evariste	: 4541	: Agt.ppal de 2e classe	: 1.7.78
NYAMINANI Gaspard	: 4532	: Préposé principal	: 1.7.78
NZANANA Dismas	: 4534	: Préposé principal	: 1.7.78
RUKUNDAMUHETO Daniel	: 4642	: Préposé principal	: 1.7.78
RUZINDANA Félicien	: 4644	: Préposé principal	: 1.7.78
RWAMANYWA Jérémie	: 3942	: Rédacteur	: 1.10.77
SEMAHORE Eliphaz	: 4538	: Agent	: 1.7.78
SIBOMANA Gabriël	: 3939	: Agent	: 1.10.77
SINZI Oscar	: 4542	: Préposé principal	: 1.7.78
TWIZELIMANA Anastase	: 4536	: Préposé principal	: 1.7.78
UZABAKILINO Hildegarde	: 5787	: Rédacteur	: 1.1.77
YARARA Thomas	: 4543	: Agt.ppal de 2e classe	: 1.7.78
BIZIMANA Evariste	: 4515	: Agt.ppal de 2e classe	: 1.1.79
KABENGA Fabien	: 5230	: Agt.ppal de 2e classe	: 1.1.79
KANYANGE Anne-Marie	: 4842	: Rédacteur	: 1.10.76
MASHANJIRE Jean	: 5259	: Agt.ppal de 2e classe	: 1.1.79
NGABABERA André	: 4514	: Agt.ppal de 2e classe	: 1.1.79
RUKARA Pierre	: 5161	: Agt.Ppal de 2e classe	: 1.1.79
KAREKEZI Epimaque	: 5771	: Rédacteur	: 1.4.78
BIKINDI Simon	: 6141	: Rédacteur	: 1.1.79
DUSHIMYUMUKIZA Wilbrord	: 5017	: Agt.Ppal de 3e classe	: 1.1.79
BAGOYI Joséph	: 3690	: Rédacteur principal	: 1.1.78

Vu pour être annexé à l'arrêté ministériel n° 394/06 du 17 Août 1979.

Kigali, le 17 Août 1979

KANYARENGWE Alexis,

Colonel.

(sé)

/M.Z./

REPUBLIQUE RWANDAISE

MINISTERE DE L'INTERIEUR

B.S.E

Kigali, le 3 Août 1978

N° 889/03.04/1

Monsieur le Secrétaire Général du
Mouvement Révolutionnaire National
pour le Développement

KIGALI

Monsieur le Président de la Cour Suprême

NYABISINDU

Monsieur le Ministre (TOUS)

KIGALI

Monsieur le Gouverneur de la Banque
Nationale du Rwanda

KIGALI

Monsieur le Directeur de l'Etablissement
Public (TOUS)

Monsieur le Secrétaire Général,
Monsieur le Président,
Monsieur le Ministre,
Monsieur le Gouverneur,
Monsieur le Directeur,

Il arrive souvent que les correspondances
avec les communes soient rédigées en français. Or, certaines correspondances sont
libellées en des termes tels que le personnel communal ne peut pas en saisir la
portée exacte vu le niveau de formation actuel de la plupart des agents communaux.

Aussi je vous demanderais que toute corres-
pondance à destination des communes soit rédigée en kinyarwanda ou, en tout cas,
en kinyarwanda et en français.

Puis-je vous demander de considérer favora-
blement cette question.

Le Ministre de l'Intérieur

KANYARENGWE Alexis

Colonel

(Sé)

Copie pour information à:

- Son Excellence Monsieur le Président
de la République Rwandaise

KIGALI

- Monsieur le Préfet de Préfecture (TOUS)

.....

2/8/78/2/T

1

9/8/78/T

Monsieur le Secrétaire Général du
Mouvement Révolutionnaire National
pour le Développement

KIGALI

Monsieur le Président de la Cour Suprême

NYABISINDU

Monsieur le Ministre (TOUS)

KIGALI

Monsieur le Gouverneur de la Banque
Nationale du Rwanda

KIGALI

Monsieur le Directeur de l'Etablissement
Public (TOUS)

Monsieur le Secrétaire Général,
Monsieur le Président,
Monsieur le Ministre,
Monsieur le Gouverneur,
Monsieur le Directeur,

Objet:Correspondances avec
les communes.

Il arrive souvent que les correspondances avec les communes soient rédigées en français. Or, certaines correspondances sont libellées en des termes tels que le personnel communal ne peut pas en saisir la portée exacte vu le niveau de formation actuel de la plupart des agents communaux.

Aussi je vous demanderais que toute correspondance à destination des communes soit rédigée en kinyarwanda ou, en tout cas, en kinyarwanda et en français.

Puis-je vous demander de considérer favorablement cette question.

Le Ministre de l'Intérieur

KANYARENGWE Alexis

Colonel

(Sé)

Copie pour information à:

- Son Excellence Monsieur le Président
de la République Rwandaise

KIGALI

- Monsieur le Préfet de Préfecture (TOUS)

.....